

Comment les fournisseurs d'électricité se font des Q... en or ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 16 juin 2023



Avec la crise

Le fournisseur d'électricité...



et

**Le marchand de pétrole
en ce moment**

Et effectivement aussi, les marchands de pétrole réduisent la production pour garder les prix forts, l'Arabie, l'Iran pourtant ennemis... et un qui rigole : Poutine, et il a bien raison !

Autre scandale du marché de l'électricité en France, les fournisseurs d'électricité surévaluent leurs besoins... Ils achètent l'élect. nucléaire à EDF au prix bas, la revendent au prix fort sur le marché européen...

Logique : dès que des différences apparaissent au marché international, les aigrefins sont aux aguets !

Comme si nos politiques ne le savaient pas, comme s'ils n'étaient pas complices, un certain Bruno en premier... Ah, j'ai oublié son nom, c'est ballot (d'où l'expression, faut-il vous l'empaqueter) !*

**: Ne pas oublier, les européennes approchent, l'argent est le nerf de la guerre...*

Relayé par CAPITAL :

Électricité : des fournisseurs soupçonnés d'une fraude de plusieurs milliards d'euros...

Des fournisseurs d'électricité en France sont accusés d'utiliser une combine pour réaliser des bénéfices illégitimes au détriment de leurs clients. **En achetant à bas prix une partie de la production nucléaire d'EDF et en la revendant ensuite à prix fort sur les marchés, ces fournisseurs faussent leurs besoins en électricité.**

Par Pierre Fougères – Publié le 14/06/2023

Des fournisseurs d'électricité sont actuellement **soupçonnés (?)** de tromper leurs clients en faisant de fausses déclarations sur leurs besoins énergétiques. Cette manœuvre, récemment dénoncée par l'association de consommateurs CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), aurait pour objectif de réaliser des bénéfices substantiels, rapporte [Le Parisien](#), le 13 juin 2023. En effet, en exploitant une particularité du marché de l'électricité en France, **ces fournisseurs parviennent à acheter à bas prix une partie de la production nucléaire d'EDF grâce à l'Arenh* (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) et la revendent ensuite à prix élevé sur les marchés plutôt que de l'utiliser pour approvisionner leurs clients légitimes.**

*** : encore et toujours cette fumisterie !**

Cette pratique illégale ne se limite pas à une simple fraude commerciale, elle a également un impact sur les tarifs

proposés aux consommateurs. En effet, le volume d'électricité nucléaire vendu par EDF à ses concurrents est plafonné, ce qui signifie que les fournisseurs doivent compléter leur approvisionnement sur les marchés à des prix nettement plus élevés. Cette différence est prise en compte par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans le calcul du tarif réglementé (TRV), qui sert de référence à de nombreuses offres concurrentielles. **Ainsi, plus les concurrents d'EDF déclareront des volumes importants, plus le TRV sera élevé, impactant ainsi les factures d'électricité des ménages.**

** : Donc le consommateur paie en plus les conséquences de cette fraude !*

Selon les estimations de la CLCV, cette fraude aurait entraîné une augmentation de 16 % du TRV en 2022, et une hausse supplémentaire de 5 % prévue pour 2023. Ces chiffres représentent plusieurs dizaines d'euros de plus sur la facture annuelle de chaque ménage*. Bien que le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement ait protégé financièrement les consommateurs jusqu'à présent, **cette fraude continue de peser lourdement sur les finances publiques, qui doivent compenser les pertes.**

: Un consommateur moyen c'est **4 600 kWh/an, en gros 920€ hors taxe par foyer au tarif réglementé... Mais cela a une conséquence sur tous les tarifs... Près de 30 millions de ménages en France, en gros 150€ pour CLCV par ménage en 2022 : bilan du surcoût, la bagatelle de plus de 4,5 milliards d'€ aggravée par les incidences sur les taxes !*

Face à cette situation, la CRE et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont lancé trois enquêtes conjointes pour enquêter sur cette fraude présumée (?). Des acteurs du secteur énergétique appellent la CRE à jouer pleinement son rôle de régulateur pour protéger les marchés de l'énergie. Parallèlement, une mission d'information est en cours au

Sénat pour évaluer l'étendue de la fraude, estimée à plusieurs milliards d'euros*, et envisager les sanctions appropriées en cas de confirmation des actes répréhensibles.

** : sont aussi à prendre en compte les bénéfices frauduleux sur le marché européen...*

Les conclusions de cette mission d'information seront rendues publiques le 28 juin. Il sera crucial de déterminer avec précision la quantité réelle d'électricité utilisée par les fournisseurs et de la comparer avec leurs demandes déclarées. Si les fraudes sont avérées et **que des reventes d'électricité sur les marchés au détriment des clients sont confirmées, il sera essentiel de sanctionner les responsables par des amendes afin de préserver l'intégrité du marché de l'énergie et de protéger les consommateurs.**

** : On peut toujours rêver... Mais qui va nous rendre nos ronds ??? L'Etat qui a bénéficié des taxes augmentées ???*